

## II. DÉSCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PARCOURS

Université de Tunis	Établissement : Institut Supérieur de Gestion (ISG)	Master	Professionnel	Expertise Comptable
Domaine de formation : Economie Gestion    Mention : Comptabilité				

### MASTERE 1 - SEMESTRE 1

Réf.	Unité d'Enseignement	Volume horaire minimum sur 14 semaines	Type de l'enseignement	Nombre des crédits accordés	Coefficient	Régime d'évaluation
UE 1	Normes internationales d'information financière (1)	63 H	Cours	6	3	Mixte
UE 2	Evaluation et regroupements d'entreprises	42 H	Cours	4	2	Mixte
UE 3	Droit des sociétés commerciales approfondi	42 H	Cours	4	2	Mixte
UE 4	Fiscalité approfondie	42 H	Cours	4	2	Mixte
UE 5	Anglais des affaires	42 H	Cours	2	1	Mixte
UE 6	Finance des marchés	42 H	Cours	4	2	Mixte
UE 7	Contrôle de gestion (approfondi et stratégique)	63 H	Cours	4	2	Mixte
UE 8	Economie internationale	21 H	Cours	2	1	Mixte
<b>Total</b>		<b>357 H</b>		<b>30</b>	<b>15</b>	

**MASTER 1 - SEMESTRE 2**

<b>Réf.</b>	<b>Unité d'Enseignement</b>	<b>Volume horaire minimum sur 14 semaines</b>	<b>Type de l'enseignement</b>	<b>Nombre des crédits accordés</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Modalité d'évaluation</b>
<b>UE 9</b>	Normes internationales d'information financière (2)	63 H	Cours	6	3	Mixte
<b>UE 10</b>	Audit financier et éthique professionnelle (1)	63 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 11</b>	Droit des procédures collectives	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 12</b>	Expertise judiciaire et arbitrage	21 H	Cours	2	1	Mixte
<b>UE 13</b>	Les avantages fiscaux	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 14</b>	Ingénierie financière	21 H	Cours	2	1	Mixte
<b>UE 15</b>	Finance d'entreprise	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 16</b>	Management des systèmes d'information	63 H	Cours	4	2	Mixte
<b>Total</b>		<b>357 H</b>		<b>30</b>	<b>15</b>	

**MASTER 2 - SEMESTRE 1**

<b>Réf.</b>	<b>Unité d'Enseignement</b>	<b>Volume horaire minimum sur 14 semaines</b>	<b>Type de l'enseignement</b>	<b>Nombre des crédits accordés</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Modalité d'évaluation</b>
<b>UE 17</b>	Consolidation des états financiers	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 18</b>	Audit financier et éthique professionnelle (2)	63 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 19</b>	Commissariat (aux comptes et aux apports)	63 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 20</b>	Droit pénal des affaires	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 21</b>	Fiscalité internationale	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 22</b>	Contrôle et contentieux en matière fiscale	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>UE 23</b>	Finance internationale	21 H	Cours	2	1	Mixte
<b>UE 24</b>	Stratégie de l'entreprise	42 H	Cours	4	2	Mixte
<b>Total</b>		<b>357 H</b>		<b>30</b>	<b>15</b>	

**MASTERE 2 - SEMESTRE 2**

Réf.	Unité d'Enseignement	Volume horaire minimum sur 14 semaines	Type de l'enseignement	Nombre des crédits accordés	Coefficient	Modalité d'évaluation
<b>UE 25</b>	Cas de synthèse en « Comptabilité »	42 H		4		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assiduité</li> <li>• Traitement des études de cas à domicile</li> <li>• Participation active à la résolution des études de cas en classe</li> <li>• Autre travail à domicile</li> <li>• Etc.</li> </ul>
<b>UE 26</b>	Cas de synthèse en « Audit financier et éthique professionnelle »	21 H		2		
<b>UE 27</b>	Cas de synthèse en « Commissariat aux comptes et droit des affaires »	21 H		2		
<b>UE 28</b>	Cas de synthèse en « Fiscalité »	21 H		3		
<b>UE 29</b>	Cas de synthèse en « Finance »	21H		3		
<b>UE 30</b>	Cas de synthèse en « Gestion et management des systèmes d'information »	21 H		3		
<b>UE 31</b>	Initiation à la méthodologie de la recherche	21 H		3		
<b>UE 32</b>	Etude de cas (traitant d'un problème technique lié à la profession comptable)			10		Soutenance devant un jury
<b>Total</b>		<b>168 H</b>		<b>30</b>		

## **Mastère 2 – semestre 2 (précisions)**

Le second semestre de la 2ème année du Mastère Professionnel en Expertise Comptable sera consacré, en partie, au traitement d'études de cas de synthèse, préparatoires aux examens du concours national du CES de Révision Comptable (nouvelle configuration), ce qui permettra d'améliorer les pourcentages de réussite jugés aujourd'hui relativement faibles.

Les étudiants bénéficieront également d'un apprentissage en méthodologie de recherche, qui leur sera d'une utilité certaine non seulement pour la réalisation d'une étude de cas (et sa simulation) en rapport avec la spécialité pour l'obtention du diplôme de mastère professionnel, mais aussi ultérieurement lors de la préparation du mémoire en vue de l'obtention du diplôme national d'expert comptable (après accomplissement du stage professionnel de trois ans).

Enfin, les étudiants seront appelés à réaliser, au cours de ce semestre, une étude de cas traitant d'un problème technique lié à la profession comptable et à préparer, dans ce cadre, un document écrit à soutenir oralement devant un jury dont la composition sera fixée conformément à la réglementation en vigueur. L'accomplissement d'un stage de fin d'études n'est pas obligatoire étant donné que les titulaires du Mastère Professionnel en Expertise Comptable peuvent s'inscrire auprès de l'OECT pour entamer immédiatement leur stage réglementaire de trois ans.